

« Donnons au Sénat la compétence de toutes les lois bioéthiques »

PARLEMENT Le président Brotchi défend l'assemblée « utile à la société »

Jacques Brotchi

Neurochirurgien reconnu, Jacques Brotchi est sénateur MR depuis 2004. Il préside l'assemblée depuis le 14 décembre. Il est également conseiller communal à Uccle. Au Sénat et au MR, il est spécialisé dans les questions de soins de santé, de recherche et de bioéthique. Mais il est aussi attaché aux droits de l'homme, au travail de mémoire ou à l'amélioration de la qualité de vie. Il est considéré comme un sage au sein de son parti.

► Le nouveau président du Sénat, Jacques Brotchi (MR), ne veut pas voir disparaître l'assemblée, « seul lieu de rencontre des élus de tout le pays ».

► Il souhaite au contraire donner à ce lieu de « réflexion profonde et feutrée » une nouvelle compétence, vu l'évolution de la médecine : les lois bioéthiques.

ENTRETIEN

Le 14 décembre, Jacques Brotchi a été intronisé président du Sénat, le libéral remplaçant désormais, et pour cinq mois, une autre bleue, Christine Defraigne, devenue première échevine à Liège. « J'étais très ému », confie celui qui a été élu par acclamation, pas par vote, comme seul candidat. « Quand on entre dans une assemblée et que tout le monde vous applaudit, c'est émouvant, surtout quand les applaudissements durent. »

Comment va-t-il présider cette assemblée décriée par certains ? Et quel avenir lui prédit-il ? Voyons.

Pourquoi avoir accepté ce perchoir sénatorial ?

Quand Christine Defraigne, que j'apprécie beaucoup et qui a été une remarquable présidente, a dit qu'elle démissionnerait pour devenir première échevine à Liège, j'ai marqué mon intérêt pour la fonction et je l'ai fait savoir à Charles Michel et au président du parti, Olivier Chastel. Car je suis sénateur depuis 2004 et je connais bien la maison. Je n'en ai plus entendu parler pendant quelques semaines, puis quatre ou cinq jours avant le 14 décembre, j'ai reçu un coup de téléphone d'Olivier Chastel m'annonçant qu'on me proposerait comme président du Sénat. J'ai été agréablement surpris.

J'ai eu quelques jours pour me préparer. Tous les sénateurs présents me connaissent depuis longtemps. Ils savent très bien comment je vais diriger l'assemblée.

Je vais rester moi-même et serai un président disponible. Je ferai tout mon possible pour donner un maximum de visibilité au Sénat, en continuant à y accueillir des colloques, en augmentant le nombre de visites guidées, en ouvrant autant que faire se peut aux écoles et aux organisations qui le souhaitent.

Le Sénat est une institution importante qui a sa place dans le pays, même si ses pouvoirs ont été diminués. C'est une assemblée où toute une vie importante se passe : on reçoit des chefs d'État, des représentants d'autres parlements, il y a un rôle de représentation, un rôle symbolique aussi dans le travail de mémoire. J'ai remplacé à plusieurs reprises Christine Defraigne lors de cérémonies à la mémoire de résistants fusillés pendant la dernière guerre, ou à la mémoire d'héroïnes ou de héros de notre pays. C'est important qu'une institution se souvienne du passé et de certains événements qui ont marqué l'histoire de notre pays. J'entends bien continuer ce travail de mémoire.

Quelles sont vos autres priorités pour les cinq mois de législature qui restent ?

Je veux d'abord rappeler que le mandat de sénateur est un mandat gratuit : les 50 sénateurs de Régions et Communautés y siègent à titre bénévole ; les dix sénateurs cooptés reçoivent, eux, un demi-salaire de député car le Sénat n'a plus la même activité que la Chambre ou les parlements régionaux. Rappelons aussi

qu'il y a trois commissions permanentes : la commission des compétences régionales, celle des compétences communautaires et celle des affaires institutionnelles, qui est importante pour les réformes de la constitution où le Sénat a un rôle majeur. ce qui n'est pas un détail puisqu'il s'agit de l'avenir du pays.

Le travail consistera d'abord à boucler les rapports en cours. Par exemple celui sur l'intelligence artificielle, que je voudrais terminer pour Pâques. Un autre rapport concerne le droit de réponse par internet.

Il faut une chambre de réflexion comme le Sénat pour les sujets de société importants. Le Sénat a par exemple travaillé pendant deux ans sur l'extension de l'euthanasie aux mineurs sous certaines conditions strictes. Sous cette législature, il y a eu des rapports sur la grossesse pour autrui, la lutte contre la pauvreté infantile, la qualité de l'air, la santé mobile (c'est-à-dire comment on sera soigné par l'intermédiaire d'applications, par suivi à distance), l'égalité hommes-femmes, les perturbateurs endocriniens, la lutte contre le vol d'œuvres d'art. Les rapports du Sénat sont des avis bien étayés, utiles à la société.

Le Sénat a donc toujours son utilité aujourd'hui ?

Ah oui ! Le Sénat est un lieu de rencontre, de dialogue : c'est là que se rencontrent les représentants des parle-

ments de notre pays, c'est le seul lieu de rencontre des élus de tout le pays. Il y règne une ambiance feutrée, ce qui n'empêche pas d'avoir des débats très profonds. Et des interpellations dures d'un parti vers un autre. Mais toujours avec élégance et politesse. C'est peut-être pour ça que les votes se terminent souvent par une quasi-unanimité, sauf quelques abstentions et oppositions du Vlaams Belang. C'est important d'avoir cette assemblée qui travaille pour le bien de la société, à côté de la Chambre.

C'est aussi au Sénat qu'arrivent tous les conflits d'intérêts. On en a eu cinq jusqu'à présent. Le dernier était le 14 décembre : un conflit d'intérêts déposé par la minorité flamande au parlement bruxellois. Les autres ont été déposés par la Cocof, estimant que la partie francophone du pays était lésée par rapport à la Flandre, notamment ce qui concerne les attestations Inami dans les quotas fédéraux. Le Sénat est le dernier arbitre.

Il y a enfin les résolutions. Celle visant à renforcer la lutte contre l'antisémitisme est venue le 14 décembre, sous ma présidence. Je tenais beaucoup à ce que cela se passe au Sénat, plutôt qu'à la Chambre comme certains le souhaitaient, car l'antisémitisme ne fait que croître en Belgique : nous sommes dans le trio de tête européen avec la France et l'Allemagne. Pas de quoi être fier.

Le Sénat existera encore longtemps, selon vous ?

Je ne sais pas. Tout dépend comment notre monde politique va évoluer. Mais il existera encore sous la législature suivante !

Peut-être pas après la prochaine réforme de l'Etat ?

Nous verrons bien. Personnellement, je préférerais qu'il reste et qu'on lui donne des missions précises. Comme la responsabilité de toutes les lois de bioéthique, qui se poseront de plus en plus au vu de l'évolution de la médecine – prenez les modifications génétiques envisagées pour améliorer la race humaine. Le Sénat devrait avoir la possibilité de légiférer rien que dans cette matière-là. Car il ne faut pas revenir en arrière, quand les lois étaient votées systématiquement dans les deux chambres. ■

Propos recueillis par
MARTINE DUBUISSON

LES PRIORITÉS DU MR

« Pouvoir d'achat, Brexit, sécurité, climat, santé »

Après les élections communales, la crise migratoire, la démission du gouvernement Michel, qu'auriez-vous envie de dire au MR ?

Je dirais d'abord mon admiration pour la manière dont notre Premier ministre a respecté la parole donnée sur le pacte migratoire. Il a prouvé qu'il était un homme d'État. Les moments difficiles des dernières semaines m'ont permis de voir un MR soudé et unanime derrière son Premier ministre et son président, avec l'aide et l'expérience de Didier Reynders dans la gestion de la crise. Le MR sort renforcé en interne. En externe, il faudra aller à la rencontre de la population pour expliquer les choses.

Justement, avec quels messages le MR doit-il aller aux élections ?

Il faut améliorer le pouvoir d'achat. Gérer le Brexit, car 220.000 nouveaux emplois ont été créés sous cette législature, mais si on ne gère pas le Brexit à notre avantage le 31 mars, nous pourrions perdre 70.000 emplois ! Il y a aussi la sécurité : un travail important a été fait, mais il ne faut pas baisser les bras, voyez Strasbourg récemment. Et il y a la question du climat, liée à la santé, qui devra faire partie de notre programme. Mais ce ne sera pas tout d'un coup un virage : le MR a déjà déposé toute une série de propositions de lois, de résolutions dans les différents parlements.

MA.D.